

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Marne

EXRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHARMES-LÉS-LANGRES

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal :

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération :
11

Date de la convocation :
05/06/2018

Date d'affichage :
05/06/2018

Séance du 22 JUIN

De l'an DEUX MILLE DIX-HUIT

A 20 H 30

Le Conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard JOFFRAIN, Maire.

Présents : Bernard JOFFRAIN, Danièle GEORGES, Sylvain BOUGREL, Jean-Baptiste ROCHE, Didier BOUGREL, Joël FEYEREISEN, Jean-François FEUTRIEZ, Jean-Daniel BONHOMME, Richard CLEMENT, Robert ROCHE, Jean-Luc ARNOULT

Secrétaire : Richard CLEMENT

1273 – GESTION FORESTIERE : adhésion au syndicat de gestion forestière de Langres

M. Ramaget Jean-Pierre, Maire de Mardor et Président du Syndicat Forestier de la Région de Langres, a présenté le syndicat et son fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte d'adhérer au Syndicat de Gestion Forestière de la Région de Langres par 8 voix pour et 3 contre.

Une demande pour exploiter le droit de chasse sur les bois communaux afin de réduire la présence de gibier a été formulée. Un complément d'information sera demandé aux chasseurs du village pour communication lors d'un prochain conseil.

14 JUILLET

Le menu retenu sera le suivant :

Entrée : œuf en gelée et crevette accompagné d'une salade de riz niçoise, cervelas et salade piémontaise (au choix)

Plat : poulet

Fromage : emmental

Dessert : glace

Pour le feu d'artifices, le tir s'effectuera comme l'année dernière depuis la tour du barrage. La déclaration envoyée à la Préfecture a été retournée acceptée.

Un courrier sera envoyé à VNF pour accéder à la plateforme de la tour.

DEGATS DES ORAGES

Le point a été fait sur les dégâts occasionnés par les derniers épisodes orageux.

- 2 habitations ont subi des inondations et coulées de boues (M. Collombet et M. Thabourin).

- la voirie a subit également d'importants dégâts, les bordures et les trottoirs de la rue des Cerisiers ainsi que le chemin des Herbues.

M. Le Sous-Préfet s'est déplacé le jeudi 21 à 14h30 pour constater les dégâts et évaluer les premières mesures prises par la commune pour éviter d'autres inondations.

A cette occasion, il a assuré la commune de son soutien pour son classement en état de catastrophe naturelle. Il étudie également d'éventuelles possibilités de financement pour la remise en état de la voirie.

- M. Carbillet a envoyé un courrier demandant la création d'un fossé en Vrillot pour renvoyer les eaux de ruissellement vers le fossé en direction de Lannes ainsi que la suppression du busage qui traverse le chemin pour l'écoulement de ces eaux sur son pré de fauche.

Une étude de faisabilité sera diligentée auprès du Sivom de Neuilly en la personne de Dominique Lutz.

La livraison d'un camion de tout venant (0/20) sera demandée pour la réfection des trottoirs de la rue des Cerisiers.

RECENSEMENT

La commune sera recensée du 17 janvier au 16 février 2019.

Un agent recenseur doit être désigné, M. Le Maire propose Guy Lardin qui a déjà effectué le précédent recensement.

Certains membres du conseil demandent à ce qu'un appel à candidature soit diffusé pour permettre aux personnes intéressées de se faire connaître pour effectuer le recensement de la population 2019.

ORDURES MENAGERES

Lors du dernier conseil communautaire en date du 6 juin, la Présidente a confirmé le planning de déploiement des points d'apports volontaires dans les communes rurales.

L'endroit d'implantation du point d'apport proposé par la commune sur l'aire de la station d'épuration pose problème quant à l'accès du camion chargé de l'évacuation des ordures ménagères.

Une réunion publique d'information sur les ordures ménagères a été demandée par des conseillers.

Cette réunion a été validée et organisée pour le 5 juillet à 19h30 avec 2 conditions pré requises :

- elle ne sera réservée qu'aux seuls habitants de la commune,

- elle se passe dans le plus grand respect des uns et des autres sous la responsabilité des conseillers ayant demandé cette réunion.

Il a été également évoqué l'implantation du point d'apport volontaire en bord de Digue sur un terrain appartenant à VNF.

Un courrier sera envoyé au Grand Langres avec copie au PETR et VNF, pour une demande d'information sur les conditions d'implantation du point d'apport volontaire.

DIVERS

- SIALC : le Président, André Kunzelman a démissionné.

Le Comité Syndical réunit le 15 juin dernier a procédé à l'élection du nouveau Président en la personne de M. Bernard Joffrain, maire de Charmes.

Jean-Daniel Bonhomme a été élu Vice-Président.

Les premiers coups de pelle pour Bannes et Changey devraient intervenir début juillet pour une fin des travaux prévus en octobre.

- Mise à jour du plan cadastral : le géomètre du cadastre sera de passage dans la commune courant juin-juillet 2018 afin de procéder à la mise à jour du plan cadastral.

Date à confirmer.

- Ancienne horloge Eglise : l'horloge de l'Eglise a été enlevée par M. Oswald pour la somme de 1 500.00 €. L'affectation de cette somme sera évoquée lors d'un prochain conseil.

La séance est levée à 23 h 55

Bernard JOFFRAIN	Danièle GEORGES	Didier BOUGREL
Robert ROCHE	Jean-François FEUTRIEZ	Sylvain BOUGREL
Richard CLEMENT	Jean-Daniel BONHOMME	Joël FEYEREISEN
Jean-Luc ARNOULT	Jean-Baptiste ROCHE	